Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue à la salle communautaire lundi le 10 juin 2024 à 19 h 00.

Sont présents : Marie-Josée Leroux, conseillère; Marilyn Dagenais, conseillère; Jessica Cloutier, conseillère; Steve Martin conseiller, formant quorum sous la présidence du Maire, M. Richard Forget.

Est également présente, Marie-Chantale St-Antoine, Directrice générale et greffière-trésorière adjointe.

Sont absents: Mme Line Beauregard, conseillère, Mme Nathalie Dupont, conseillère et M. Benoit Charbonneau, Directeur général et greffier-trésorier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

M. le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 19 h

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jessica Cloutier

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

- 1. Adoption de l'ordre du jour du 10 juin 2024
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2024
- 3. Adoption de la liste sélective des déboursés
- 4. Affectation de 71 500\$ du surplus accumulé non affecté pour l'achat de l'église et du presbytère
- 5. Demande d'aide financière à CRE Laurentides
- 6. Mandat et liste des personnes endettées envers la municipalité pour taxes
- 7. Adhésion a Greenshield Santé pour le service du Programme d'aide aux employés
- 8. Contrat donné à M. Pierre Champagne pour la gestion du débarcadère municipal
- 9. Adhésion à la Chambre de commerce du Grand Ste-Agathe
- 10. Appel d'offres sur invitation pour la réserve de sable 2024
- 11. Appel d'offres sur invitation pour le sel à déglaçage 2024
- 12. Choix du soumissionnaire pour le lignage de rues 2024
- 13. Demande de PIIA 2024-010
- 14. Demande de PIIA 2024-011
- 15. Demande de PIIA 2024-012
- 16. Demande de PIIA 2024-013
- 17. Adoption du règlement 247-2024 modifiant le règlement 226-2022 relatif à l'aide financière à la réfection des systèmes d'évacuation des eaux usées des résidences isolées
- 18. Adoption du règlement 248-2024 modifiant le règlement 186-2017 décrétant l'augmentation du Fonds de roulement
- 19. Affectation de 140 000\$ du surplus accumulé non affecté vers le Fonds de roulement
- 20. Adoption de la politique des conditions de travail révisées

- 21. Attribution de fonction à Mme Marilyn Dagenais, conseillère
- 22. Prolongation de la durée de l'entente constituant la Régie Incendie des Monts et autres modifications
- 23. Demande de modification sur trois panneaux de signalisation routière auprès du MTQ

Période de questions

24. Levée de la séance ordinaire du conseil

2024.06.109 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MAI 2024

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2024;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2024.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.06.110 3. ADOPTION DE LA LISTE SÉLECTIVE DES DÉBOURSÉS

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes payés faite conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution 2024.01.005 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation directeur général et secrétaire-trésorier;

NOM DU FOURNISSEUR	# CHÈQUE	MONTANT
9213-5375 QUÉBEC INC.	2976	114.98 \$
C.R.S.B.P. DES LAURENTIDES	2977	2 688.29 \$
COOP CHIFFON MAGIQUE	2978	137.72 \$
ISABELLE MICHAUD	2979	488.64 \$
LA P'TITE MIELLERIE	2980	155.22 \$
ATELIER BERNARD CHAUDRON INC.	2981	34.49 \$
ÉQUIPEMENTS BUREAU DES LAURENTIDES	2982	2 105.68 \$
HYDRO QUÉBEC - BORNES ÉLECTRIQUES	2983	462.42 \$
DHC AVOCATS	2984	2 123.67 \$
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LAURENTIDES	2985	35.96 \$
REMORQUAGE STE-AGATHE	2986	436.91 \$
THERRIEN CAROLE	2987	1 300.00 \$
POSTES CANADA	2988	143.88 \$
FED QUE. DES MUNICIPALITÉS	2989	573.73 \$
	2990	9.20 \$
	2991	1 514.58 \$
ADT CANADA INC.	2992	179.36 \$
ASS. LOISIR MUNICIPAL LAVAL LAURENTIDES	2993	75.00 \$
ANNA-LOUISE FONTAINE	2994	15.00 \$
S. BOURASSA LTÉE	2995	167.02 \$
CENTRE D'EXPERTISE MULTISERVICE	2996	1 513.38 \$
LPCP NOTAIRES INC.	2997	1 550.00 \$
DÉVELOTECH INC.	2998	1 117.84 \$
DKA ARCHITECTES INC.	2999	5 777.49 \$

M. MEILLEUR ELECTRIQUE	3000	5 214.71 \$
PG SOLUTIONS	3001	201.21 \$
PATRICK GENDRON	3002	200.00 \$
LA PLANTERIE	3003	874.25 \$
VILLE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	3004	431.16 \$
HENLEY LAVOIE	3005	632.36 \$
DENIS GODMER	3006	312.00 \$
PIERR LEGRIS	3007	389.61 \$
BATTERIES EXPERT - STE-AGATHE-DES- MONTS	3008	95.11 \$
BMR	3009	973.12 \$
GROUPE CLR EXEL RADIO	3010	3 371.13 \$
ÉQUIPEMENTS PRO-FIT INC.	3011	346.53 \$
EXCAVATION M.A. ST-GEORGES INC.	3012	328.83 \$
JLD-LAGUE	3013	63.22 \$
GROUPE DL SOLUTIONS INFORMATIQUES	3014	2 101.71 \$
INNOV PROMOTIONS	3015	1 628.63 \$
	3016	117.00 \$
MARTECH SIGNALISATION	3017	592.70 \$
MRC DES LAURENTIDES	3018	30.00 \$
MÉDIALO INC.	3019	838.16 \$
MULTI ROUTES INC.	3020	22 686.41 \$
PARTSCITY	3021	5 113.14 \$
REMORQUAGE STE-AGATHE	3022	301.81 \$
LE RÉSEAU D'INFORMATION MUNICIPALE	3023	574.88 \$
SANTINEL	3024	145.37 \$
SERVICES PSANSREGRET	3025	1 611.88 \$
GODARD BÉLISLE ST-JEAN & ASS.	3026	8 846.38 \$
BUREAU EN GROS	3027	693.31 \$
LONGUS EQUIPEMENT INC.	3028	3 202.16 \$
LORTIE ET MARTIN LTEE	3029	215.23 \$
YVON MARINIER INC.	3030	819.94 \$
M.I. VIAU & FILS LTÉE	3031	16 334.06 \$
SANIVAC LAURENTIDES/9363-9888 QUÉBEC	3032	1 674.93 \$
9172-6976 QUÉBEC INC.	3033	2 090.77 \$
PÉTROLE PAGÉ	3034	2 908.30 \$
UAP INC.	3035	351.54 \$
SABLIÈRE 329 INC.	3036	11 181.29 \$
	Total	120 213.30 \$

PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES MENSUELS BMO

BIVIO	
Salaires municipaux incluant remb. de dépenses	62 994.97 \$
Services de téléphonie	538.19 \$
Hydro-Québec	4 562.25 \$
Fonds de pension - AON - Avril	9 147.21 \$
Fonds de pension - Desjardins - Avril	885.60 \$

Fonds de pension - Desjardins - Mai		1 107.00 \$
DAS Provincial - Avril		24 253.79 \$
Remises salariales fédérales - Avril		9 763.76 \$
Annie Gareau - Entretien ménager - Mai		875.00 \$
Harnois - Énergies - Pétro-T - Avril		397.90 \$
BMO Groupe Financier - Carte de crédit		351.03 \$
Frais bancaires Interac - Mai		61.13 \$
Crédit-Bail (Freight 6-roues 2020-2025) - Mai		2 755.96 \$
Crédit-Bail (Chargeuse/Rétrocaveuse 2022-2027) - Mai		4 783.84 \$
Crédit-Bail (Équipement neige 2020-2025) - Mai		2 010.70 \$
Crédit-Bail (Pelle hydraulique 2021-2026) - Mai		4 005.46 \$
	Total	128 493.79 \$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.06.111 4. AFFECTATION DE 71 500\$ DU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ POUR L'ACHAT DE L'ÉGLISE ET DU PRESBYTÈRE

Transfert de 71 500\$ (prix d'achat 65 000\$ + 50% de TVQ non récupérable) 59.11000.000 surplus accumulé non affecté Vers le poste 03.40000.000 surplus affecté à l'exercice

Transfert de 71 500\$
03.40000.000 surplus affecté à l'exercice 2024
Vers le poste

03.31002.722 achat et aménagement de l'église et du presbytère

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

ET RÉSOLU d'affecter la somme de soixante et onze mille cinq cents dollars (71 500\$) au surplus affecté à l'exercice pour l'achat de l'église et du presbytère.

ADOPTÉE xxx

2024.06.112 5. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À CRE LAURENTIDES

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU de faire une demande d'aide financière pour une activité interculturelle auprès de CRE Laurentides de 550\$ dans le cadre du programme d'appui aux collectivités financé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) du Québec et de désigner M. René Levac, Coordonnateur vie citoyenne à la Municipalité de Lantier comme signataire.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.06.113 6. MANDAT ET LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ POUR TAXES

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU de donner le mandat à DHC avocats pour entreprendre les procédures de recouvrement dans les dossiers suivants:

Article 1022 du Code municipal

4911-27-1385	2022-2023
4511-40-8939	2022-2023
4516-25-9735	2021-2022-2023

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.06.114 7. ADHÉSION A GREENSHIELD SANTÉ POUR LE SERVICE DU PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS

ATTENDU QUE la compagnie BCH Consultant a été rachetée par Greenshield Santé et que ceux-ci assurent la continuité des services actuels;

ATTENDU QUE Greenshield Santé est un organisme à but non lucratif et que les profits sont investis dans des programmes sociaux;

ATTENDU QUE suite à cette acquisition, plusieurs services ont été ajoutés venant bonifier l'offre actuelle à un coût très avantageux;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lantier a à cœur la santé et le bien-être de ses employés et qu'une main-d'œuvre heureuse et en santé génère de nombreux gains d'efficience organisationnelle.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jessica Cloutier

ET RÉSOLU d'adhérer au forfait Premium GS + télémédecine offerte par Greenshield Santé pour la gestion du Programme d'Aide aux Employés selon l'offre du 14-05-2024 offre no. 0-100 pour une période d'un an plus une année optionnelle pour 12 employés.

QUE la directrice générale et greffière-trésorière adjointe, Mme Marie-Chantale St-Antoine, responsable du PAE soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Lantier l'entente avec GreenShield Santé en date du 1^{er} septembre 2024.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.06.115 8. CONTRAT DONNÉ À M. PIERRE CHAMPAGNE POUR LA GESTION DU DÉBARCADÈRE MUNICIPAL

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU de donner le contrat à M. Pierre Champagne comme préposé au débarcadère du 22 juin au 6 octobre 2024 pour un montant de 3 900\$ taxes incluses selon l'offre de prix du 18 mai 2024.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.06.116 9. ADHÉSION À LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND STE-AGATHE

ATTENDU QUE la Municipalité de Lantier veut apporter un soutien aux commerçants locaux par le biais de l'adhésion à la Chambre de commerce;

ATTENDU QUE la Municipalité désire faciliter le développement économique et renforcer la communauté de Lantier;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

ET RÉSOLU d'adhérer à la Chambre de commerce du Grand Ste-Agathe selon l'offre du 24 mai 2024 pour un montant de 3 750.00\$ plus les taxes applicables et d'autoriser M. Richard Forget, Maire et M. Charbonneau Directeur général et greffier trésorier à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité de Lantier.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.06.117 10. APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR LA RÉSERVE DE SABLE 2024

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU que la Municipalité de Lantier requiert des soumissions pour la réserve de sable 2024.

1500 tonnes de sable.100 tonnes de pierre net 1/4

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.06.118 11. APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR LE SEL À DÉGLAÇAGE 2024

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU que la Municipalité de Lantier requiert des soumissions pour le sel à déglaçage.

45 tonnes de sel.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.06.119 12. CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE POUR LE LIGNAGE DE RUES 2024

Entrepreneur	Montant sans les taxes	Montant taxes incluses	
« Appel d'offres sur invitation « Traçage de lignes » (± 31 kilomètres, incluant cases de stationnement, logos chaise roulante et passage pour piétons).			
Marquage et traçage du Québec	14 025\$	16 125.24\$	
Marquage GB	Pas de soumission	\$	
Lignes Maska	17 085\$	19 643.48\$	
Ligne moi ça	Pas de soumission	\$	

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

ET RÉSOLU que l'adjudicataire est Marquage et traçage du Québec au montant de 14 025\$ plus taxes puisqu'il est le plus bas soumissionnaire conforme.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.06.120 13. DEMANDE DE PIIA 2024-010

Demande de permis no. 2024-060, construction bâtiment principal

Jordana Cobrin 306, chemin de la Source Lantier, JOT 1V0 4711-98-4543-0-000-0000

Lot: 6 028 223 du Cadastre du Québec

Zone: 10V

Évaluation

6.2 Secteurs à proximité d'un lac

Grand-total pour Secteurs à proximité d'un lac

Pourcentage acceptable 60%

Pourcentage de conformité du projet 81.3%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

13 sur 16

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2024-010 soit et est acceptée selon la résolution 2024.06.25 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.06.121 14. DEMANDE DE PIIA 2024-011

Demande de permis no. 2024-075, construction d'un bâtiment principal

Julie Buhlmann 202, chemin de l'Esker Lantier, JOT 1V0 4616-26-9212-0-000-0000

Lot: 6 473 196 du Cadastre du Québec

Zone: 3V

Évaluation

5.2 Secteurs montagneux

Grand-total pour Secteurs montagneux 14 sur 18

Pourcentage acceptable 60%

Pourcentage de conformité du projet 77.8%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2024-011 soit et est acceptée avec certaines recommandations selon la résolution 2024.06.26 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.06.122 15. DEMANDE DE PIIA 2024-012

Demande de permis no. 2024-064, agrandissement du bâtiment principal

Noah Stern 136 chemin des Merisiers Lantier, J0T 1V0 4517-72-8432-0-000-0000

Lot: 6 029 459 du Cadastre du Québec

Zone: 2V

Évaluation

6.2 Secteurs à proximité d'un lac

Grand-total pour Secteurs à proximité d'un lac 13 sur 16

Pourcentage acceptable 60%

Pourcentage de conformité du projet 81.3%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Jessica Cloutier

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2024-012 soit et est acceptée avec certaines recommandations de la résolution 2024.06.27 du CCU et selon le nouveau plan déposé le 10 juin 2024 et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.06.123 16. DEMANDE DE PIIA 2024-013

Demande de permis no. 2024-086, agrandissement du bâtiment principal

Frédéric Boisvert 1114, boulevard Rolland-Cloutier Lantier, J0T 1V0 4712-19-0835-0-000-0000

Lot: 6 028 236 du Cadastre du Québec

Zone: 6V

Évaluation

7.2 Terrains situés en bordure du boulevard Roland-Cloutier (route 329) ou dans une zone dont le suffixe est «C», «H», «I» ou «M»

Grand-total pour Terrains situés en bordure du

boulevard

Roland-Cloutier (route 329) ou dans une zone dont le

suffixe est «C», «H», «I» ou «M»

Pourcentage acceptable 60%

Pourcentage de conformité du projet 100.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

12 sur 12

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2024-013 soit et est acceptée selon la résolution 2024.06.28 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.06.124

17. ADOPTION DU RÈGLEMENT 247-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 226-2022 RELATIF À L'AIDE FINANCIÈRE À LA RÉFECTION DES SYSTÈMES D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES DES RÉSIDENCES ISOLÉES

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

ET RÉSOLU d'adopter le règlement 247-2024 modifiant le règlement 226-2022 relatif à l'aide financière à la réfection des systèmes d'évacuation des eaux usées des résidences isolées

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.06.125

18. ADOPTION DU RÈGLEMENT 248-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 186-2017 DÉCRÉTANT L'AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jessica Cloutier

ET RÉSOLU d'adopter le règlement 248-2024 modifiant le règlement 186-2017 décrétant l'augmentation du Fonds de roulement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.06.126

19. AFFECTATION DE 140 000\$ DU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ VERS LE FONDS DE ROULEMENT

Poste:

59 11000.000 Surplus accumulé non affecté VERS

59 15100 200 Fonds de roulement

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU tel que décrété dans le règlement 248-2024, de transférer la somme de cent quarante mille dollars (140 000\$) du surplus accumulé non affecté, vers le Fonds de roulement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.06.127

20. ADOPTION DE LA POLITIQUE DES CONDITIONS DE TRAVAIL RÉVISÉES

Il est proposé par la conseillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU d'approuver la politique des conditions de travail révisées au 10 juin 2024.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.06.128 21. ATTRIBUTION DE FONCTION À MME MARILYN DAGENAIS, CONSEILLÈRE

IL EST PROPOSE par la conseillère Jessica Cloutier

ET RÉSOLU d'adopter la fonction attribuée à la conseillère Marilyn Dagenais

Poste 3 Travaux publics

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.06.129

22. PROLONGATION DE LA DURÉE DE L'ENTENTE CONSTITUANT LA RÉGIE INCENDIE DES MONTS ET AUTRES MODIFICATIONS

CONSIDÉRANT QU'en vertu du décret numéro 5283 du 16 avril 2016, le gouvernement approuvait l'entente relative à la protection contre les incendies (« Entente de constitution ») et décrétait la constitution de la Régie Incendie des Monts:

CONSIDÉRANT QUE le l ^{er} alinéa de l'article 15 de l'entente de constitution fixait la durée initiale de l'Entente au 31 décembre 2021;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du 2e alinéa de l'article 15 de l'entente de constitution, à son terme, celle-ci a été reconduite pour un terme de cinq (5) ans;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier les dispositions relatives de l'adhésion à l'entente de constitution;

CONSIDÉRANT Qu'à la demande ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (« MAMH ») il est requis de modifier la durée de l'Entente de constitution pour une période d'au moins quinze (15) ans pour rendre la Régie admissible à une demande d'aide financière à être versée dans le cadre du Programme d'Amélioration et de Construction d'Infrastructures Municipales (PRACIM);

CONSIDÉRANT Qu'en vertu de l'article 468.1 de la Loi sur les cités et villes et l'article 569 du code municipal la modification de l'entente de constitution doit être approuvée par la ministre des Affaires municipales;

Il est proposé par le conseiller Steve Martin

ET RÉSOLU à l'unanimité

- 1-que le conseil autorise la prolongation de la durée de l'entente constituant la Régie Incendie des Monts au 31 décembre 2042;
- 2- que le conseil autorise la modification de l'article 13 par le remplacement d'un nouvel article afin de favoriser l'adhésion à la Régie et d'en préciser les modalités ;
- 3- que le maire, ou en son absence, le maire suppléant et le greffier soient autorisés à signer l'Entente modifiant l'entente constituant la Régie Incendie des Monts;
- 4- que la Régie Incendie des Monts entreprenne les démarches requises auprès de la ministre des Affaires municipales pour obtenir l'approbation donnant plein effet à la modification de l'entente constitutive.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.06.130

23. DEMANDE DE MODIFICATION SUR TROIS PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE AUPRÈS DU MTQ

ATTENDU QU'un signalement a été fait auprès du MTQ le 18 juillet 2023, numéro de référence 417588 concernant le panneau de signalisation routière situé en face du 5470, route 329 nord qui annonce *Lanthier* et que par ce signalement nous demandions la correction suivante : *Lantier sans le H*;



ATTENDU QU'une seconde demande **no 440921** a été faite à ce sujet le 16 mai 2024 et que deux autres corrections (de plus) ont été ajoutées à cette demande soit : sur la route 125 à St-Donat et sur le chemin des Hauteurs à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson;



St-Donat : Route 125 à l'intersection la route 329



Près du 535, chemin des Hauteurs (Golf) à de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

ATTENDU QU'à ce jour, nous n'avons toujours pas reçu de réponse à ce sujet;

ATTENDU qu'en date d'aujourd'hui les panneaux de signalisation n'ont pas été corrigés;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU de transmettre cette résolution au centre de service de Mont-Laurier et à la direction générale des Laurentides-Lanaudière du Ministère des Transports du Québec afin de corriger la situation dans les plus brefs délais puisque Lantier <u>ne prend pas de H.</u>

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

PERIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions

2024.06.131 24. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU que la présente session ordinaire du conseil soit levée à 20 h 33

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

Marie-Chantale St-Antoine
Directrice générale et greffière-trésorière adj
Richard Forget
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.